

# Le Sénat dit encore non à... Orléans

L'examen, en séance publique, du projet de loi sur le statut de Paris et l'aménagement métropolitain s'est poursuivi, hier. Tous les amendements qui ont défendu la possibilité pour Orléans et d'autres villes d'obtenir le statut de métropole ont été rejetés.

**Christine Broudic**

christine.broudic@centrefrance.com

À ma droite, le groupe Les Républicains, majoritaire au Sénat et vent debout contre l'élargissement du statut de métropole. À ma gauche, le groupe socialiste, minoritaire au Sénat, mais favorable à ce que de nouvelles agglomérations rejoignent le club des métropoles.

Autant dire que la partie était quasiment jouée d'avance lorsque les sénateurs ont été invités, hier, en fin d'après-midi, à examiner les amendements relatifs au fameux article 41 sur l'aménagement métropolitain devant notamment permettre à Orléans, Toulon, Saint-Étienne et Dijon d'obtenir le statut.

Durant deux heures, les



**SCRUTIN.** C'est l'heure du vote des amendements au Sénat. Jean-Pierre Sueur monte à l'estrade avec dans sa poche bon nombre de voix socialistes.

sénateurs ont défendu leur point de vue. Comme à la commission des lois, d'aucuns se sont échinés à opposer ville et campagne. Comme à la commission des lois, d'aucuns se sont inquiétés d'une solidarité du territoire qui pourrait être mise en péril. Comme

à la commission des lois, l'article 41 a donc été supprimé.

## Rendez-vous à l'Assemblée nationale

Les efforts au micro des sénateurs du Loiret, Jean-Pierre Sueur (PS) et Jean-Noël Cardoux (LR), se sont avérés vains.

Le premier nommé avait pourtant obtenu l'adhésion de quasiment tout le groupe socialiste (109 voix moins celle du Nordiste René Vandierendonck, farouche opposant à l'élargissement du statut).

Le second s'est retrouvé trop esseulé à défendre son amendement, pour-

tant présenté avec dix-sept autres sénateurs mais qui n'étaient pas tous présents, hier, pour apporter leur voix à l'instar d'Éric René Doligé. Cela aurait-il changé quelque chose ? Pas sûr.

Comme il fallait s'y attendre, il faudra passer par la case « Assemblée

nationale » pour trouver une oreille plus favorable aux attentes de l'agglomération orléanaise. Avec à ma droite, un groupe LR qui sera, cette fois, minoritaire. Et à ma gauche, un groupe socialiste, majoritaire, et plus enclin à suivre le gouvernement. Donc, oui, à ce jour, rien n'est encore perdu.

« Et j'espère sincèrement que cela se passera bien à l'Assemblée nationale », commentait, hier soir, Jean-Pierre Sueur, la voix quelque peu éraillée par ses huit interventions où il a défendu les intérêts orléanais. « Au Sénat, on a manqué d'un peu de cohésion entre sénateurs de la région. Mais j'ai vraiment du mal à comprendre cette peur farouche de la ville, cette peur panique que tout disparaisse, les communes, les départements. C'est un discours que j'entendais déjà lorsque j'étais jeune secrétaire d'État, chargé de défendre les communautés de communes. Est-ce que les communes et départements ont disparu depuis ? Bien sûr que non. » ■